

# Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>2021/0340(COD)</p>	Procédure terminée
<p>Polluants organiques persistants</p> <p>Modification Règlement egulation (EU) 2019/1021 <a href="#">2018/0070(COD)</a></p> <p>Sujet</p> <p>3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité</p> <p>3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile</p> <p>3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau</p> <p>3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures</p> <p>3.70.06 Pollution du sol, dégradation</p> <p>3.70.09 Pollution transfrontière</p> <p>3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers</p> <p>3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)</p> <p>3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement</p> <p>Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2022</a></p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0340(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement egulation (EU) 2019/1021 <a href="#">2018/0070(COD)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/07538